

Habilitation Caténaire CH1-CB1 Initiale

Habilitation caténaire CH1-CB1

Durée: 30.00 heures (5.00 jours)

Profils des apprenants

- Personnel exécutant des travaux sur les lignes de traction électrique RFN (supports, armements, caténaires...) et devant assurer la mise en place et le retrait des CLR, CLRS, CV
- Personnel susceptible d'intervenir sur les lignes de traction électrique RFN.

Prérequis

- Répondre aux critères d'aptitude psychologique et physique définis par l'arrêté d'aptitude du 7 mai 2015
- Maîtriser le français niveau B1 minimum (échelle globale du cadre européen commun de référence pour les langues)
- Etre habilités à la Tâche Essentielle pour la Sécurité M dans le périmètre Agent de Sécurité du Personnel.
- Etre âgé de 18 ans minimum

Qualité et indicateurs de résultats

attestation de formation / habilitations

Objectifs pédagogiques

- Lire des schémas d'implantation et consignes bleues
- Etablir des demandes de consignation
- Recevoir et rendre l'attestation de consignation
- Prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires sur le chantier
- Diriger et assurer par des habilités de niveau 1 les poses de connexions provisoires
- Effectuer un briefing avant chaque séance de travail

Contenu de la formation

- C0 - Risques électriques
 - Enumérer les effets du courant électrique sur le corps humain
 - Expliquer la différence entre électrisation et électrocution
 - Observer les règles de sécurité visant à se prémunir des dangers électrique
 - Assurer la protection des personnes non habilités travaillant à proximité de la caténaire
 - Connaître les conditions de délivrance de l'habilitation C0 et ses limites de validité
 - Prendre les bonnes dispositions pour les personnes victimes d'accident d'origine électrique
- Les installations de traction électrique et les documents y afférent
 - Reconnaître les différentes tensions électriques
 - Définir les caractéristiques techniques des ITE
 - Identifier les principaux éléments consistants des installations de traction électrique
 - Définir le principe d'alimentation d'une installation de traction électrique

- Identifier les documents liés aux installations électriques et leurs informations: documents techniques, de sécurité
- Utiliser les documents de manière appropriée dans la limite de ses responsabilités
- Connaître les étapes et la procédure de consignation
- Passer et réceptionner une dépêche
- Les risques électriques et leurs caractéristiques
 - Appréhender les risques électriques et ses caractéristiques
 - Réaliser une coupure d'urgence
- Les interlocuteurs en lien avec la sécurité d'un chantier caténaire
 - Maîtriser le rôle et les responsabilités des différents interlocuteurs en lien avec la sécurité électrique sur le chantier
- La pose d'un encadrement de chantier sur ordre d'un habilité CH3 CB3
 - Vérifier son outillage avant la mise en place
 - Utiliser les différents appareils de VAT
 - Effectuer la pose et la dépose des différentes connexions de mise en rail
 - Pratiquer l'autocontrôle

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

4 consultants internes

15 consultants externes

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Modalités d'évaluation

L'évaluation de niveau 1 permet de mesurer le niveau de satisfaction des participants et de vérifier si les choix pédagogiques et les moyens utilisés sont pertinents et adaptés.

Elle caractérise le déroulement de l'action de formation.

Cette évaluation est faite par le formateur de l'organisme de formation à l'issue de la formation.

1.2. Evaluation de niveau 2 :

L'évaluation de niveau 2 permet de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques, définis dans le cahier des charges. Elle se fait sous la forme d'un contrôle de connaissance théorique et pratique.

L'évaluation est notée sous la forme d'une grille à 4 niveaux :

- $S \geq 17$, Satisfaisant, pas de remarque significative ;
- $A \geq 13$, Acceptable, défauts et erreurs mineurs dans les connaissances et la pratique ;
- $M \geq 10$, Moyen, les connaissances de base ne sont acquises que partiellement avec des erreurs significatives dans la pratique ;
- $I < 9$, Insuffisant, les connaissances de base ne sont pas acquises, et la mise en pratique n'est pas connue.



1.3. Evaluation de niveau 3 :

L'encadrement hiérarchique de l'agent vérifiera les acquis en situation de travail.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Prix : 0.00 €